

<http://www.91secondes.fr/91-Essonne/saint-escobille-lettre-ouverte-de-ladse/>

Saint-Escobille : Lettre ouverte de l'ADSE

Cet article a été rédigé le 12 mar, 2010 et indexé dans 3 Dourdan, Étréchy, Saint-Chéron, Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Développement Durable, Secondes au fil du temps -

Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales en Île de France

Madame, Monsieur,

Nous nous adressons à nouveau à vous pour porter à votre connaissance les questions que l'ADSE, association citoyenne de défense de la santé et de l'environnement se pose sur l'avenir de la gestion des déchets en Île-de-France. Nous les avons exposées dans le questionnaire téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://dl.free.fr/ijnuLJ1p9>

Depuis 7 ans, la lutte menée par les 1000 adhérents de l'ADSE a porté sur deux revendications essentielles :

ü Que notre refus justifié au plan écologique, sanitaire, économique, technique et juridique du projet de décharge à Saint-Escobille, porté par la Préfecture de l'Essonne et la société SUEZ Environnement, se concrétise en 2010 par des décisions officielles.

ü Que tout autre projet similaire, fondé sur une technologie dépassée, soit abandonné au profit de solutions prenant réellement en compte : l'éco-conception, l'éco-production artisanale et industrielle, la réduction des déchets à la source, la systématisation du tri sélectif, du réemploi et du recyclage des déchets.

Nos revendications ont déjà reçu le soutien de 136 collectivités locales, dont le Conseil Régional d'Île-de-France et le Conseil Général de l'Essonne, 49 associations dont l'Union des Maires de l'Essonne, 11 organismes professionnels agricoles et 22 parlementaires français et européens, toutes tendances politiques confondues.

De nombreux candidats aux prochaines élections régionales se sont joints à nos revendications, et confirment que les enjeux auxquels nous sommes confrontés, pour le respect du principe de précaution et la mise en œuvre de solutions alternatives pour la gestion des déchets, s'inscrivent bien dans une dimension régionale.

Le Conseil Régional a confirmé sa nouvelle compétence en adoptant définitivement le 26 novembre 2009 son premier Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA). Ce Plan pose comme objectifs de porter les efforts sur la réduction des déchets et le développement du recyclage et de la valorisation organique. A moyen terme, l'objectif de la Région est donc de réduire les flux de déchets aujourd'hui envoyés en incinération ou en décharge.

Nous saluons les priorités exprimées par le Conseil Régional mais nous regrettons de nombreux aspects du PREDMA tel qu'il a été adopté. Nous pensons qu'il contient encore trop d'imprécisions, et plusieurs dispositions inopérantes, pour être à la hauteur des enjeux qu'il soulève. Depuis le début de l'élaboration du Plan, l'ADSE a fait appel à des experts indépendants pour en étudier les conséquences. Nous vous adressons leurs premières conclusions dans la note téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://dl.free.fr/qQXwILnFo>

Pour qu'une réelle inflexion de l'incinération et de la mise en décharge survienne dans notre région, il nous paraît indispensable que les objectifs franciliens soient précisés, renforcés et donnent les éléments concrets pour leur application. C'est la demande officielle que nous souhaitons adresser aux futurs Conseillers régionaux, qui auront la responsabilité de la gestion des déchets à partir du 21 mars 2010.

Nous vous remercions par avance de nous éclairer sur la politique que vous souhaitez mettre en œuvre pour la gestion de nos déchets, en nous répondant avant l'échéance électorale.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos meilleures salutations.

Marie-Josèphe MAZURE Présidente de l'ADSE Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne Maire de Mérobert

ADSE , Association de défense de la santé et de l'environnement de Saint-Escobille, Mairie, 1 rue du Château 91 410 Saint-Escobille

www.adse-saintescobille.com